F.I.R. Un an déjà !

EnSeptembre I978 s'implantait dans la Somme une section du Fonds d'Intervention pour les Rapaces (F.I.R.). Les activités de cette section se résument, pour la première année, en 2 points:

-La "récupération" d'oiseaux blessés: La plupart de ces oiseaux de proie nous est apportée par des promeneurs. Il s'agit le plus souvent, pour les Rapaces diurnes, de blessures dûes à des coups de fusil ou des pièges. Bien que ces animaux soient protégés par la loi depuis I972 nombreux sont ceux, fusillots ou gardes-chasse peu scrupuleux(I), qui s'acharnent à détruire ces "maudits becs-crochus": la "bête aux poules"(Buse), l'émouchet(nom local pour tous les Faucons), le "tiercelet"(Epervier mâle qui, selon certains esprits obtus et porteurs de fusils n'est autre qu'un coucou ayant plus de 3 ans, âge à partir duquel il se transforme en Rapace...!)(2). Principal chef d'accusation retenu contre ces oiseaux: ils s'attaquent au gibier!(notion absurde révolue depuis pas mal d'années pourtant).

Parmi les Rapaces diurnes recueillis cette année, citons: 3 Buses, I Epervier, plusieurs Faucons Crécerelles, etc... A ce jour, 4oiseaux

seulement ont survécu : I Buse qui s'est enfuie 2 jours avant le lâcher prévu,I Buse relachée dans l'Oise,I Faucon Crécerelle apporté par un garde-chasse sympathisant et relaché 3 jours plus tard,I Faucon Crécerelle qui sera remis en liberté très bientôt,et qui a passé plusieurs mois en volière de réadaptation après s'être fait coupé les plumes par quelqu'un qui "aime les bêtes" (en cage...).

Les Rapaces nocturnes,eux,sont la plupart du temps victimes,des automobiles;leurs cadavres au fil des routes ne se comptent plus.
2 Chouettes Effraies ont été relachées. Aucun autre "Nocturne"n'a pu être sauvé.

Le gros problème,en matière de soins aux oiseaux blessés,est la "récupération": l'action pour être efficace doit être rapide, l'acheminement vers le centre de soins doit être mené dans le plus bref délai. Combien d'oiseaux nous sont apportés agonisants et gangrénés,ayant pourri plusieurs jours chez une personne pleine de bonne volonté certes, mais n'ayant aucune connaissance en la matière et surtout ne sachant qui contacter pour se faire seconder dans une opération délicate de sauvetage!

C'est pourquoi nous devons créer,avec vous

qui êtes intéressés,un réseau de points de chute et même de tranports,afin que ces oiseaux reçoivent les soins appropriés le plus vite possible.

- l'information:

Une distribution de tracts a été effectuée dans des gendarmeries de la région,action qui sera amplifiée cette année.N'oublions pas qu'en dehors du F.I.R.,les gendarmes sont seuls habilités à recueillir momentanément de tels oiseaux afin de nous les confier.Un contact constructif entre la gendarmerie et notre section locale est donc plus que nécessaire

Une émission télévisée sur F.R.3 Picardie consacrée à tous ces problèmes a connu un impact assez important,puisqu'elle nous a valu dans les minutes suivantes ,une série de menaces et d'insultes anonymes par téléphone,preuve que nous ne passons pas inaperçus.

Quelques articles dans la presse locale nous ont également permis de prendre contact avec des personnes intéressées et dévouées, trop peu nombreuses malheureusement.

Enfin,plusieurs plaintes ont été deposées contre des armuriers faisant commerce de Rapaces naturalisés.

Bref,nous existons,nous avons quelques moyens (Volières cliniques,appuis vétérinaires etc...) mais NOUS AVONS BESOIN DE VOUS ...

F.I.R. Section Somme
Mr JEAN-MARIE THIERY
37 Rue du Bois , SAVEUSE 80730
DREUIL-LES-AMIENS
Tel: 43-77-66

(I) Certains chasseurs et gardes (trop rares d'ailleurs) ont collaboré avec nous; qu'ils en soient ici profondément remerciés.

(2) Véridique!!! Et ce dans une petite commune à quelques Kms d'Amiens.Après tout, le Moyen-Age,ce n'est pas si vieux!

Sylvain THIERY

Vous trouvez un rapace blessé. Que faire ?

Enveloppez-le dans un tissu épais (veste ou pull-over) pour le manipuler et couvrez-lui la tête. Vous serez protégé et il se débattra moins. Faites attention aux serres. Enveloppez-les et mettez des gants.

Enfermez-le dans un carton (prévoir quelques trous pour laisser passer l'air). Jamais dans une cage, où affolé, il aggraverait son état. Ceci même si pour des raisons exceptionnelles, vous devez le garder plusieurs jours. Gardez ce carton dans un local clos (risque d'évasion), sombre et tempéré.

N'exhibez pas à tous propos votre "trouvaille"; ces chocs répétés peuvent le tuer, et de toute façon, chaque manipulation aggrave son état.

Ne lui donnez ni pain trempé dans du lait, ni vin sucré, ni viande hâchée, mais quelques dés de joue ou de coeur humectés d'eau (50g par jour en 1 ou 2 fois, pour une buse ou une chouette).

Ne le forcez pas à boire, il avalera de travers Mouillez sa nourriture. Utilisez de longues pincettes pour le gaver (il ne mangera pas seul au début).

Immobilisez sommairement une aile fracturée, en la tenant en position naturelle, le long du corps par un bandage de scotch (proscrire absolument le sparadrap indécollable sur les plumes) Pour les plaies ouvertes et infectées, voyez un vétérinaire.

Sachez enfin que tous les rapaces sont protégés Normalement, capture et transport sont interdits Vous devez donc signaler votre découverte au plus tôt, à une association de protection.

Redécouverte de la Gentiane pneumonanthe dans la Somme

Dans l'article sur les Gentianes et sur les Argus, nous avons indiqué que la Gentiane pneumonanthe n'avait pas été retrouvée depuis plusieurs décennies dans la Somme. Pourtant, c'est chose faite depuis fin septembre : Dominique GAUDEFROY, botaniste amateur d'Amiens, vient de nous faire part de la découverte de cette Gentiane que bien des botanistes chevronnés ont recherchée en vain.